

CA PAU BÉARN PYRÉNÉES - ACTIONS



**INTENTION
D'ACTION**

Orientation stratégique	Objectifs de l'action	Principaux acteurs	Effets attendus (indicateurs)
1 OFFRE D'EQUIPEMENTS	Transformation des aires d'accueil pour permettre un parcours résidentiel vers de l'habitat sédentaire-Projet innovant à expérimenter sur Lons	Pilote : CAPBP Partenaires : Communes, État	Amélioration progressive des conditions de vie des familles
	Création d'une aire de grands passages saisonniers de 4 ha à Lescar (coordonnés GPS : DMS (43° 21' 7" N - 0° 25' 38" O))	Pilote : CAPBP Partenaires : Communes, État	Réduction du nombre des stationnements illicites saisonniers
	Création d'un ou de deux terrains d'une surface totale de 4 ha pour accueillir les passages de faible nombre		
	Création sur 10 ans de 30 terrains familiaux	Pilote : CAPBP Communes	Réduction du nombre de stationnements illicites
2 COORDINATION	Mise en place d'un comité territorial des partenaires du schéma	Pilote : CAPBP en lien avec SDSEI et DDTM Partenaires : tous les acteurs du territoire	Meilleure coordination Nombre de réunions organisées
	Mise en place d'une coordination des acteurs sociaux	Pilote : SDSEI Partenaires : tous les acteurs sociaux	Meilleure coordination des acteurs autour de situations individuelles. Partage d'information. Echanges sur les pratiques
	Élaborer pour chacun des lieux d'habitat, un protocole d'intervention/instance de coordination des différents acteurs sociaux qui décrira les missions, les modalités d'intervention et de coordination des partenaires	SDSEI AGV 64, CCAS, Bailleurs sociaux, CAPBP	Assurer la complémentarité et l'articulation des acteurs sociaux
3 INCLUSION	Améliorer l'assiduité scolaire, en travaillant sur l'ensemble des leviers : mobilité, scolarisation précoce (travail avec PMI), démythification de l'école Mettre en place un plan de sensibilisation des familles à l'intérêt de la scolarisation dès l'âge de 3 ans Organiser des réunions de régulation des chefs d'établissements pour le signalement Mettre en place un outil permettant de suivre les effets des actions menées sur l'inscription et l'assiduité scolaire Repérer et valoriser les réussites	Pilote : Éducation nationale Partenaires : SDSEI, AGV64, CAPBP	Permettre à des enfants de suivre des cursus continus de 3 à 16 ans Indicateurs : - Taux d'inscription scolaire par tranche d'âge - Nombre de signalements et étude sur les effets de cette signalisation
	Assurer la salubrité de l'ensemble des équipements par la mise en place et le respect de période de fermeture des aires pour assurer leur bonne gestion et leur entretien.	CA PBP, futur délégataire si modification du mode de gestion	Augmentation de la qualité des équipements et des services Amélioration des conditions de vie des familles
	Organisation d'un événement culturel bisannuel ou triennal	Pilote : CA PBP Partenaire : AVG64	Favoriser les pratiques culturelles des gens du voyage et l'inclusion par une évolution des représentations
	Favoriser l'accès à la PMI de tous les enfants GDV	Pilote : SDSEI Partenaire : AGV 64 - CAPBP	Améliorer la prévention et la prise en charge des difficultés de santé Indicateurs : - nombre de visites PMI par an

CC BÉARN DES GAVES - ÉTAT DES LIEUX



INDICATEURS GÉNÉRAUX

- 53 communes
- 17 593 habitants (2016) soit 3% du département
- Aucune commune de plus de 5000 habitants
- 1 commune de plus de 4000 habitants : Salies de Béarn
- Pas de population permanente recensée
- 1 SDSEI : Pays des Gaves
- Pas de services communautaires dédiés. ■



ÉQUIPEMENTS ET LIEUX DE VIE

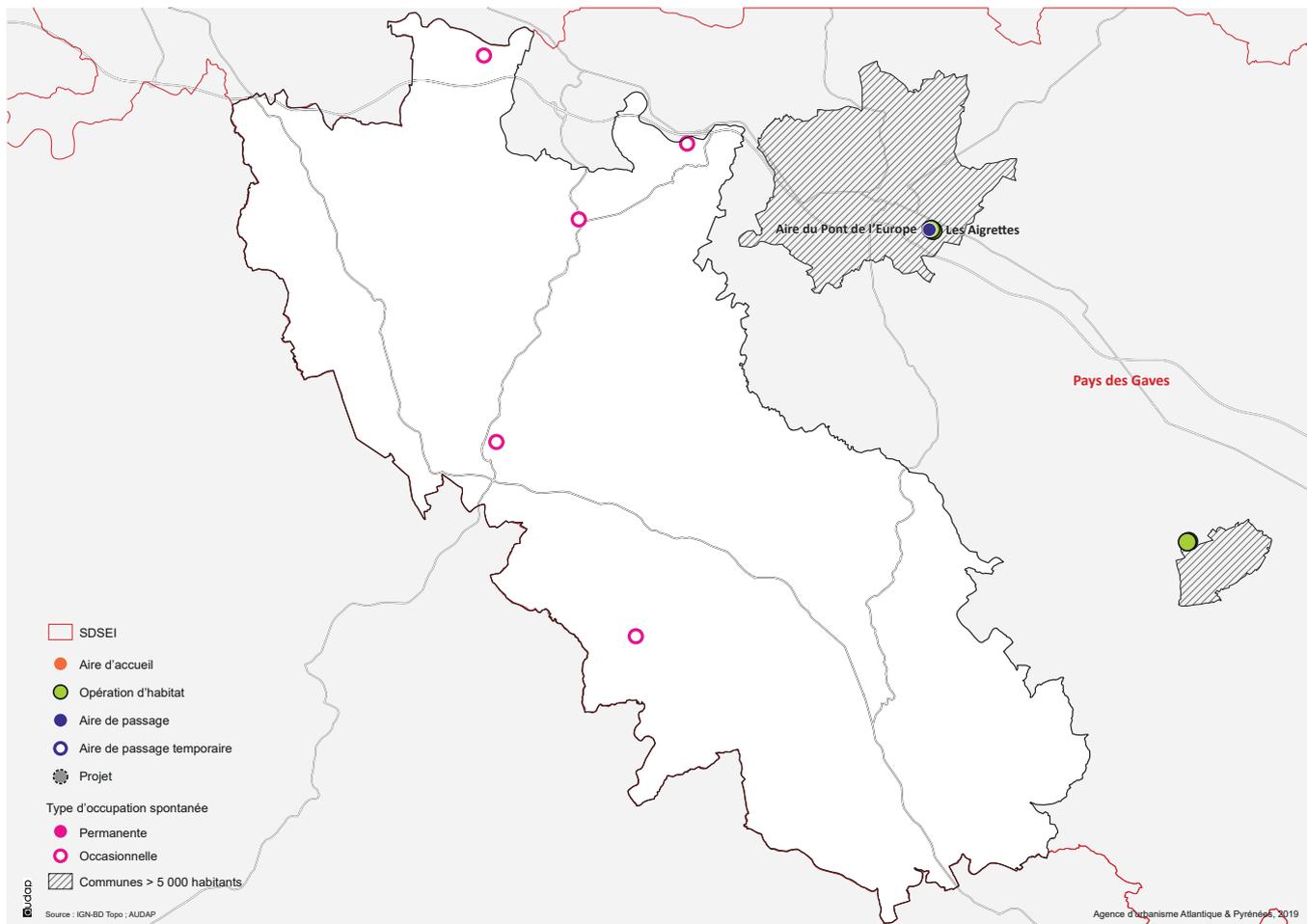
- Aires d'accueil : 0
- Aires de grand passage : 0
- Opérations d'habitat : 0
- Occupation hors site officiel : 5 occupations occasionnelles. ■



BESOINS ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC QUALITATIF

- EPCI concerné de manière très occasionnelle par l'accueil des gens du voyage soit sur une année une dizaine de caravanes pendant 2 semaines environ en lien avec des travaux immobiliers/bâtiment
- Pas d'équipement d'accueil mais une réflexion est engagée dans le cadre de la révision du schéma
- Une demande en 2017 sur Navarrenx pour du grand passage (80 caravanes env) mais sans suites car pas d'emplacement
- Une itinérance locale (personnes de la CCLO) toujours en lien avec des travaux immobiliers/bâtiment le long de la vallée du Saison
- Du stationnement illicite qui se développe sur des espaces publics essentiellement du fait de l'absence d'équipement
- Aucun public présent de manière permanente
- Volonté de faire et d'être dans la concertation avec les gens du voyage pour garantir l'utilisation du futur équipement. ■

CC BÉARN DES GAVES - ÉTAT DES LIEUX



CC BÉARN DES GAVES - ACTIONS



POINTS FORTS

- Bien que n'étant concernée que de manière ponctuelle, la Communauté de communes du Béarn des Gaves a déjà mené des réflexions sur l'accueil des gens du voyage, pour bien anticiper les besoins à venir. L'EPCI souhaite faire face à ses responsabilités en exerçant sa nouvelle compétence. Le calendrier offre ainsi l'opportunité que les projets de territoire s'inscrivent dès leur genèse, dans le cadre du schéma départemental. ■



PISTES D'AMÉLIORATION

- les modalités de suivi de schéma devront veiller à ce que la Communauté de communes du Béarn des Gaves puisse bénéficier d'un accompagnement technique de la part des services de l'Etat dans la mise en œuvre de ces projets. Compte tenu de la nature des passages propres à ce territoire, il sera également opportun de prévoir sur la durée, des temps de concertation avec la CCLO et la CAPB. ■

CC BÉARN DES GAVES - ACTIONS



**INTENTION
D'ACTION**

Orientation stratégique	Objectifs de l'action	Principaux acteurs	Effets attendus (indicateurs)
<p>1</p> <p>OFFRE D'EQUIPEMENTS</p>	<p>Compte tenu de la durée courte des séjours observés sur le territoire, programmer l'aménagement d'une capacité d'accueil de type « grand passage » pour une quarantaine de caravanes : soit sur un seul site, soit sur 2 sites répartis entre le nord et le sud du territoire (pour 20 caravanes chacun). Une première étape consistera à engager pour les 2 hypothèses une recherche de localisation, répondant aux critères requis (superficie, accessibilité, dessertes en eau et en électricité, proximité des services...)</p>	<p>Pilotage par la CCBG avec l'aide technique de l'Etat concernant les critères d'aménagement à respecter. Concertation avec les gens du voyage concernés.</p>	<p>Répondre aux besoins observés sur le territoire en décidant du scénario et de la localisation du ou des sites pour la fin du 1er trimestre 2020 et en programmant la réalisation sur l'exercice 2021.</p>
<p>2</p> <p>COORDINATION</p>	<p>Prévoir dès l'adoption du schéma, un temps d'information des élus du territoire sur les gens du voyage (histoire, culture, enjeux sociaux...)</p>	<p>Elus communaux et communautaires, en présence de l'Etat, du Département et de l'Association Gadjé-Voyageurs 64 (AGV64)</p>	<p>Sensibiliser les élus du territoire et améliorer à leur demande, leur connaissance de la problématique des gens du voyage</p>
	<p>Mise en place d'un comité territorial des partenaires du schéma</p>	<p>Pilote : CCBG en lien avec SDSEI et DDTM Partenaires : tous les acteurs du territoire</p>	<p>Organisation de 2 réunions par an Élaboration de la feuille de route pour la réalisation du schéma et assurer le suivi de sa mise en œuvre</p>
<p>3</p> <p>INCLUSION</p> <p>Territoire non concerné par cet axe</p>	<p>Mise en place d'une coordination des acteurs sociaux</p>	<p>Pilote : SDSEI Partenaires : tous les acteurs sociaux</p>	<p>Meilleure coordination des acteurs autour de situations individuelles. Partage d'information. Echanges sur les pratiques</p>

CC ADOUR MADIRAN - ÉTAT DES LIEUX



INDICATEURS GÉNÉRAUX

- 72 communes dont 11 en Pyrénées-Atlantiques
- 24 463 habitants (2016) dont 1917 en Pyrénées Atlantiques soit 0.28% du département
- Aucune commune de plus de 5000 habitants en Pyrénées Atlantiques (65 : Vic en Bigorre : 4930 habitants)
- Peu ou pas de population permanente recensée dans la partie 64
- 1 SDSEI : Est Béarn
- Services communautaires : un agent gestionnaires des aires d'accueil. ■



ÉQUIPEMENTS ET LIEUX DE VIE

- Aires d'accueil : 2 (Vic en Bigorre et Maubourguet, toutes 2 dans les Hautes Pyrénées)
- Aires de grand passage : 0
- Opérations d'habitat : 0
- Occupation hors site officiel : 0. ■



BESOINS ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC QUALITATIF

- Pour l'accueil, la situation est «relativement correcte» avec quelques difficultés liés à la sédentarisation sur les aires d'où une liste d'attente pour y accéder ponctuellement importante
- 2 aires d'accueil gérées en régie directe : aucun souci de gestion et peu de dégradations
- L'intercommunalité est concernée par le grand passage et l'itinérance locale en lien avec son positionnement géographique sur l'accès par le Nord de Tarbes et Lourdes
- L'intercommunalité se questionne sur le réel besoin d'une aire de grand passage, celle du Grand Tarbes étant sous-utilisée
- Selon l'intercommunalité, les équipements de grand passage doivent faire l'objet d'une politique solidaire avec les deux départements et les deux agglomérations (Pau et Tarbes), points d'ancrage des rassemblements se rendant *in fine* à Lourdes.
- L'occupation illicite reste ponctuelle et concerne des terrains agricoles ou publics (stades, zones d'activité)
- Réflexion en cours concernant un équipement de passage, en attente de l'opérationnalité de la MOUS (département 65) pour la réalisation de terrains familiaux
- Pas d'accompagnement social direct de l'EPCI mais lien avec SAGV65
- Pas ou peu de public sur la partie 64 après consultation des communes concernées (11 sur les 72 du territoire). ■

CC ADOUR MADIRAN - ÉTAT DES LIEUX



CC ADOUR MADIRAN - ACTIONS



POINTS FORTS

- La gestion et la fréquentation des aires d'accueil donne satisfaction
- Très bonne intégration de familles sédentaires. ■



PISTES D'AMÉLIORATION

- La gestion de la petite itinérance des familles ancrées sur le territoire
- Territoire peu concerné par la politique des GDV sur la partie Pyrénées-Atlantiques Néanmoins une articulation est à trouver avec le département limitrophe des Hautes-Pyrénées. ■

CC ADOUR MADIRAN - ACTIONS



Orientation stratégique	Objectifs de l'action	Principaux acteurs	Effets attendus (indicateurs)
1 Offre d'équipement	Concertation à mener au titre des 2 schémas sur la question des grands passages	Pilote : CD65 et DDTM 65 Partenaires : CC AM, CA PBP	Meilleure compréhension des flux et des besoins en terme de grands passages à l'échelle supra communautaire Lancement de l'étude d'opportunité de la création d'une aire de grand passage prévue dans le Schéma GDV du département des Hautes Pyrénées
2 Coordination	Engagement d'une réflexion sur la sédentarisation des familles déjà présentes sur le territoire	Pilote : CC AM Partenaires : Communes, DDTM65 et DDTM64	Mettre fin au développement de sédentarisation illicites sur des terrains privés
	Mise en place d'un comité territorial des partenaires du schéma	Pilote : CC AM en lien avec SDSEI et DDTM Partenaires : tous les acteurs du territoire	Organisation de 2 réunions par an Élaboration de la feuille de route pour la réalisation du schéma et assurer le suivi de sa mise en œuvre
	Mise en place d'une coordination des acteurs sociaux	Pilote : SDSEI Partenaires : tous les acteurs sociaux	Meilleure coordination des acteurs autour de situations individuelles. Partage d'information. Echanges sur les pratiques
3 Inclusion			

CC HAUT BÉARN - ÉTAT DES LIEUX



INDICATEURS GÉNÉRAUX

- 48 communes
- 32 377 habitants (2016) soit 5% du département
- 1 commune de plus de 5000 habitants : Oloron-Sainte-Marie
- Estimation du public : difficilement quantifiable, autour de 200 personnes
- 1 SDSEI : Haut Béarn
- Services communautaires dédiés : services techniques et coordination en cours avec les autres services ■



ÉQUIPEMENTS ET LIEUX DE VIE

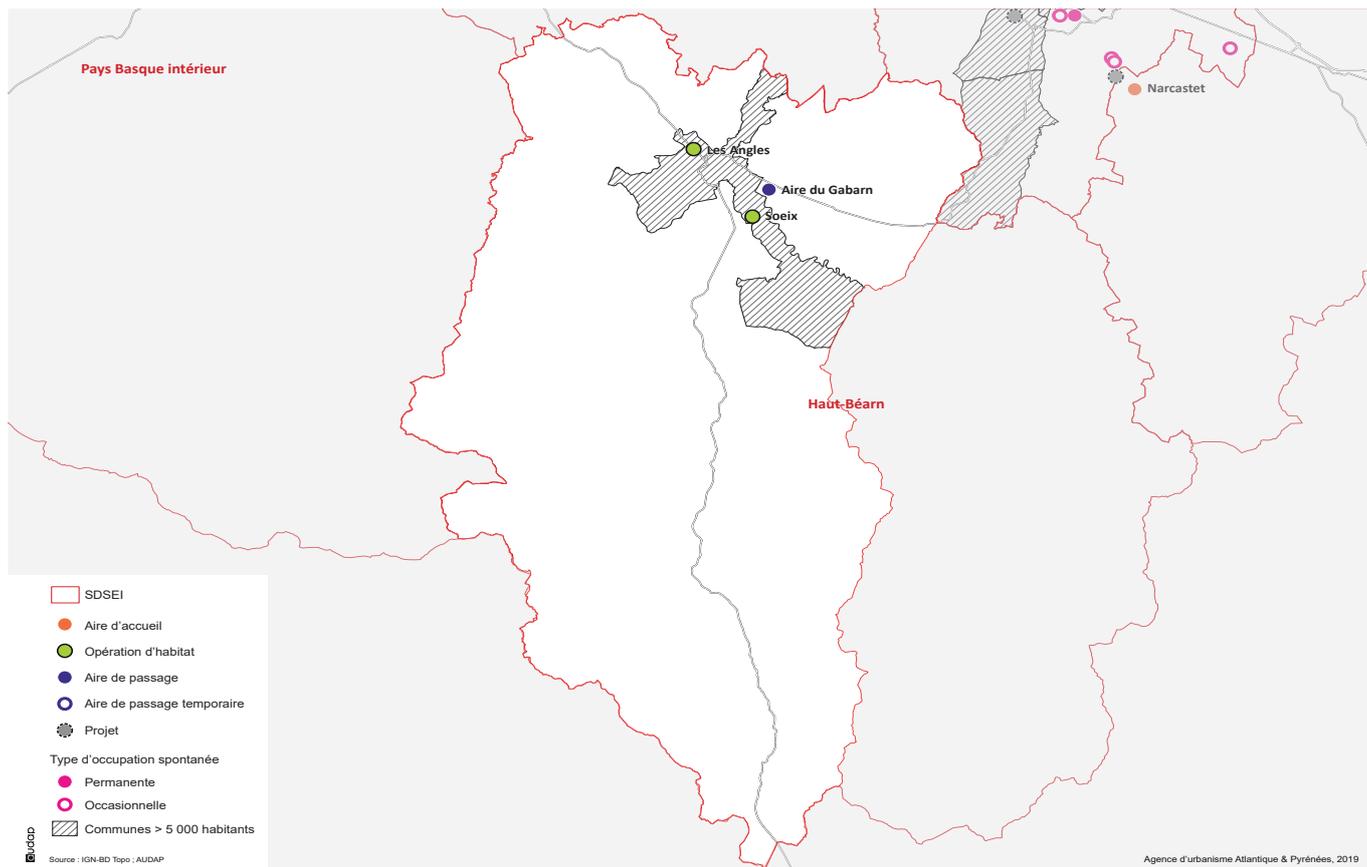
- Aires d'accueil : 0
- Aires de grand passage : 1 (Précilhon)
- Opérations d'habitat : 3 (Escou, 2 à Oloron - Soeix (terrain familial en cours de régularisation administrative) et les Angles)
- Occupation hors site officiel : non comptabilisée ■



BESOINS ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC QUALITATIF

- Accueil permanent : 2 aires transformées en terrains familiaux et occupées de manière permanente dont 1 saturée (Les Angles en gestion OPHLM). Aucun accompagnement social spécialisé n'est proposé (sauf Aire des Angles)
- Prise de conscience. État des lieux en cours sur la gestion
- Une aire de grand passage essentiellement occupée en août et pour les événements familiaux
- L'aire actuelle est trop petite pour accueillir tout le public. Depuis quelques mois elle est occupée de façon régulière par des locaux. Quelques difficultés récentes sur le paiement. Besoins de la Collectivité en terme de médiation
- De l'occupation illicite (sédentaires, locaux itinérants, passages estivaux) principalement sur des espaces publics
- Projets : agrandissement de l'aire de grand passage + régularisation administrative de l'aire d'accueil de Soeix + projet d'opération d'habitat
- Méconnaissance des problématiques liées à la population, absence d'ingénierie sociale interne/externe, besoin de coordination, souhait d'un accompagnement du Conseil départemental
- Suivi sommaire au sein des services intercommunaux. Pas d'articulation avec le droit commun. Aucune connaissance sur les questions de scolarité, d'emploi et de santé
- L'intercommunalité a été une des 1ère du département à répondre activement à cette politique en réalisant dès 2005 une aire de grand passage et entend continuer à répondre, au mieux de ses possibilités, aux prescriptions du schéma. ■

CC HAUT BÉARN - ÉTAT DES LIEUX



CC HAUT BÉARN - ACTIONS



POINTS FORTS

- Respect des engagements de la Communauté de Communes.
- Volonté politique pour chercher des solutions mais besoin d'un accompagnement des différents acteurs concourants.
- Fort engagement des élus et des services de communauté de communes pour gérer toutes les situations
- Ancrage historique pluri-générationnel des gens du voyage sur ce territoire
- Une aire réalisée en 2006 et deux opérations d'habitat adapté
- Pas de problème majeur de scolarisation. ■



PISTES D'AMÉLIORATION

- Une aire de grand passage qui accueille des évangélistes à certains moments de l'année ou des groupes familiaux à la Toussaint, avec des tensions entre ces groupes familiaux
- Des familles sédentarisées mais dans une logique de clan familial avec des tensions entre clans
- Nécessité de travailler sur la notion d'habitat adapté et la médiation locative avec l'AGV 64. ■



**INTENTION
D'ACTION**

Orientation stratégique	Objectifs de l'action	Principaux acteurs	Effets attendus (indicateurs)
1 OFFRE D'ÉQUIPEMENTS	Restituer son usage d'accueil à l'aire de Gabarn-Précilhon pour accueillir les rassemblements saisonniers	Pilote : CC HB Partenaires : Communes, Etat	Disparition des stationnements illicites sur l'espace public lors des rassemblements saisonniers
	Création d'une aire de grand passage sur le secteur d'Oloron Ste Marie d'une capacité de 100 à 150 caravanes (augmenter la capacité de l'aire de Gabarn-Précilhon ou rechercher un autre terrain)		Disparition des stationnements illicites lors des grands passages
	Extension du terrain familial ou création d'habitat adapté pour répondre à la sédentarisation à Soeix		Amélioration des conditions de vie des familles
	Développer une offre de médiation locative comme levier à l'insertion avec l'AGV 64	Pilote : CCHB Partenaire : AGV	Amélioration de l'insertion sociale
2 COORDINATION	Mise en place d'un comité territorial des partenaires du schéma	Pilote : CC HB en lien avec SDSEI et DDTM Partenaires : tous les acteurs du territoire	Organisation de 2 réunions par an. Elaboration de la feuille de route pour la réalisation du schéma et assurer le suivi de sa mise en œuvre
	Mise en place d'une coordination des acteurs sociaux	Pilote : SDSEI Partenaires : tous les acteurs sociaux	Meilleure coordination des acteurs autour de situations individuelles. Partage d'information. Echanges sur les pratiques
3 INCLUSION	Accompagnement locatif de AGV64 sur les Angles et sur la résolution de la situation du site de Soeix	Pilote : CC HB Partenaire : AGV64	Disparition des situations à risque (liées à l'insalubrité ou aux conflits) Réduire les situations conflictuelles en prise directe avec les élus
	Construire les conditions d'une médiation sociale à partir de l'analyse des besoins sociaux menée pendant le schéma	CCHB SDSEI AGV	Amélioration de l'insertion sociale

CA PAYS BASQUE - ÉTAT DES LIEUX



INDICATEURS GÉNÉRAUX

- 158 communes
- 306 306 habitants (2016) soit 45% du département
- 14 communes de plus de 5000 habitants : Bayonne, Anglet, Biarritz, Hendaye, Saint-Jean de Luz, Urrugne, Boucau, Ustaritz, Hasparren, Saint-Pée-sur-Nivelle, Cambo-les-Bains, Bidart, Ciboure, Mouguerre
- 2 communes de plus de 4000 habitants : Saint-Pierre d'Irube (4835) et Ascain (4213)
- Estimation du public : 300 à 400 personnes (1/4 à 1/3 de la population départementale)
- 3 SDSEI : Adour-BAB, Nive Nivelle, Pays Basque intérieur
- Services communautaires dédiés : service habitat dont 1 agent spécialisé sur les gens du voyage. ■



ÉQUIPEMENTS ET LIEUX DE VIE

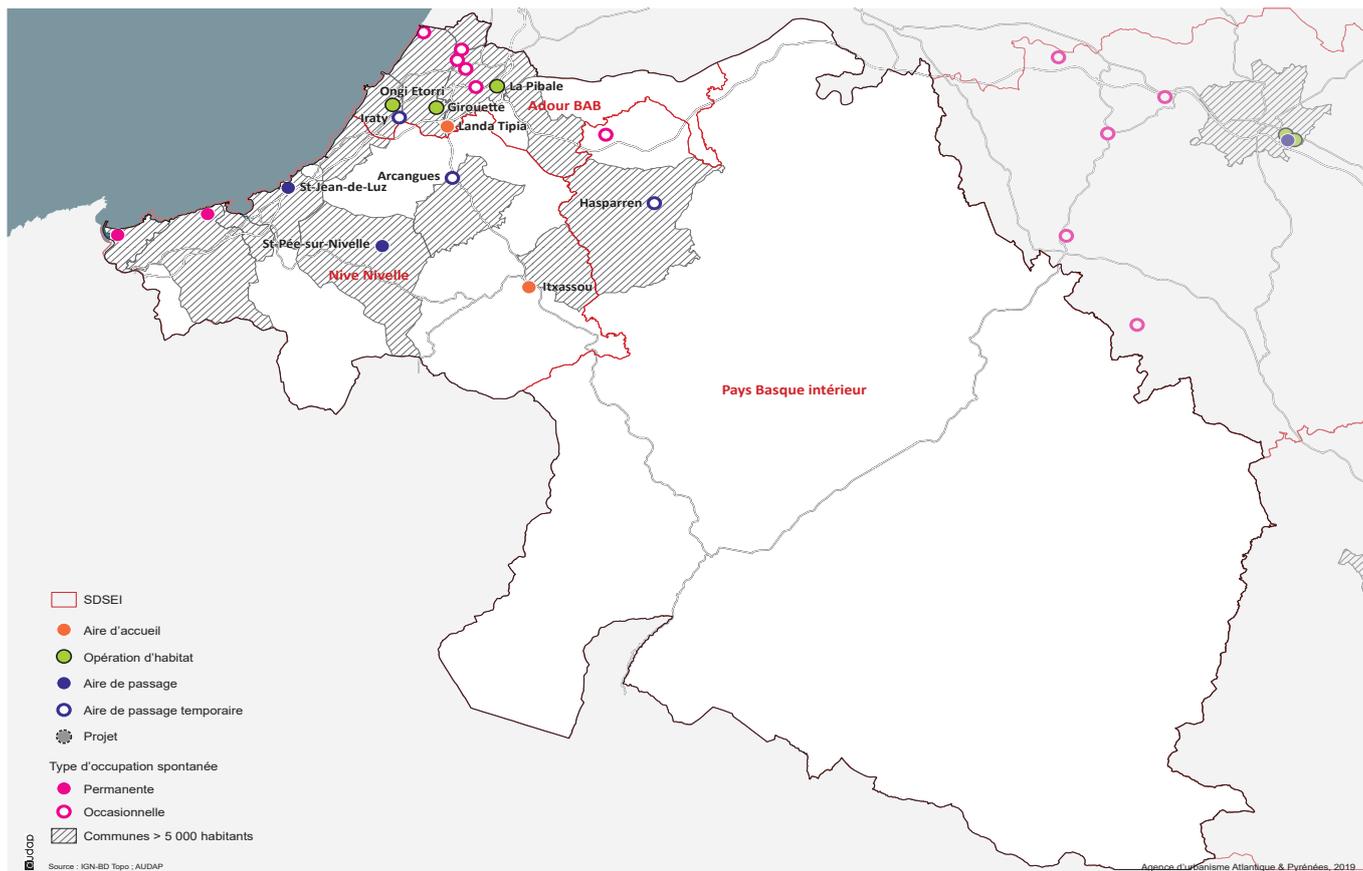
- Aires d'accueil : 2 (Bayonne-Landa Tipia et Itxassou)
- Aires de grand passage : 2 (Saint-Jean de Luz et Saint-Pée sur Nivelle) + 3 terrains temporaires proposés en 2018
- Opérations d'habitat : 3 (2 sites d'habitat adapté + 1 terrain familial)
- Occupation hors site officiel : 6 occasionnelles et 2 permanentes ■



BESOINS ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC QUALITATIF

- Des équipements d'accueil et de passage occupés par des familles sédentarisées d'où des conditions de vie difficiles pour les familles mais toutes ne sont pas mûres pour accéder à un terrain familial et encore moins pour l'habitat adapté
- Des besoins pour le passage mais pas au niveau des prescriptions du schéma précédent et une demande majoritairement orientée vers les groupes de taille moyenne
- Un très bon retour d'expérience sur l'opération d'habitat adapté de Biarritz même si la demande des gens du voyage porte plus vers les terrains familiaux
- Une répartition des compétences qui a amené à déconnecter accompagnement social et aménagement. ■

CA PAYS BASQUE - ÉTAT DES LIEUX



CA PAYS BASQUE - ACTIONS



POINTS FORTS

- La création de la nouvelle intercommunalité Pays Basque compétente en matière d'équipements offre un périmètre pertinent pour répondre efficacement à la problématique des grands passages.
- La prise de compétence en matière d'action sociale ouvre également des perspectives pour une plus forte coordination des interventions communales. Plusieurs CCAS sont déjà impliqués dans le suivi de la situation des gens du voyage
- Gadgé Voyageurs développe aussi des activités sur le territoire via son antenne de Bayonne.■



PISTES D'AMÉLIORATION

- Le territoire est déficitaire en capacité d'accueil pour les grands passages qui occupent illicitement chaque été des terrains publics et privés, et que la collectivité a du mal à déloger (mobilisation difficile de la force publique)
- Des aires d'accueil (Landa Tipia, Itxassou) hébergent des populations quasi-sédentarisées sans être conçues pour cela (conditions de vie difficiles). Le terrain d'Urrugne fonctionne toujours hors cadre légal. Les activités de Gadgé Voyageurs hébergé par la CAPB font l'objet de conventions bilatérales distinctes avec les différentes communes. Le niveau de scolarisation des gens du voyage résidents est assez mal connu. La domiciliation est partiellement assurée par Gadgé et le courrier est directement distribué sur les aires d'accueil. L'accompagnement social souffre d'un déficit de coordination entre les différents intervenants potentiels.■



**INTENTION
D'ACTION**

Orientation stratégique	Objectifs de l'action	Principaux acteurs	Effets attendus (indicateurs)	
1 OFFRE D'EQUIPEMENTS	<p>Grand passage : Créer une aire de grande capacité sur le secteur Côte Basque Adour (200 places), Aménager l'aire de St Pée sur Nivelle afin d'accueillir une centaine de caravanes Mobiliser de manière temporaire 1 site tournant permettant d'accueillir une cinquantaine de caravanes, en alternance sur les secteurs d'Hasparren, Errobi et Nive Adour</p>	<p>Pilote : CAPB Partenaires : communes Etat.</p>	Améliorer la gestion des grands passages par une réponse globale et coordonnée	Réaliser en 2020 un schéma directeur avec volet foncier permettant d'identifier et de valider collectivement les terrains et en mener les opérations sur la durée du schéma, à partir de 2021.
	<p>Terrains familiaux : Réaliser 4 opérations de terrains familiaux sur Itxassou, Ciboure, Urrugne et Hendaye</p>	<p>Pilote : CAPB Partenaires : communes</p>	Répondre aux besoins des populations déjà sur place et leur proposer des conditions dignes d'habitat	
	<p>Landa tipia : Lancer les réflexions et investigations afin de trouver une alternative à la situation actuelle de Landa Tipia. Examiner différents scénarii pour l'avenir, allant de la restructuration sur site au déplacement vers un autre site, sous forme de terrain familial et/ou d'habitat adapté. Prévoir les dispositifs afin d'accompagner socialement les familles concernées vers le changement et la mobilité.</p>	<p>Pilote : CAPB Partenaire : Etat (définition du projet) Gadgé voyageurs SDSEI (accompagnement social)</p>	Trouver une alternative à cette aire aujourd'hui vieillissante ne pouvant répondre en l'état à la problématique de la sédentarisation des familles concernées.	
2 COORDINATION	<p>Mise en place d'un comité territorial des partenaires du schéma</p>	<p>Pilote : CAPB (+SDSEI, DDTM) Partenaires : tous les acteurs du territoire</p>	Organisation de 2 réunions par an. Elaboration de la feuille de route pour la réalisation du schéma et assurer le suivi de sa mise en œuvre	
	<p>Mise en place d'une coordination des acteurs sociaux</p>	<p>Pilote : SDSEI Partenaires : tous les acteurs sociaux</p>	Meilleure coordination des acteurs autour de situations individuelles. Partage d'information. Echanges sur les pratiques	
3 INCLUSION	<p>Domiciliation : définir un dispositif de domiciliation adapté à la diversité des situations territoriales pouvant prendre la forme d'un conventionnement multi partenarial entre les communes souhaitant déléguer cette mission (compétentes en matière de domiciliation), la CAPB (CIAS) et Gadgé Voyageurs</p>	<p>Pilote : CAPB-DDCS Partenaires : CCAS /Gadgé voyageurs</p>	Mettre en ordre une situation aujourd'hui éclatée et pour partie non réglementaire.	
	<p>Scolarisation : Mener une étude sur la scolarisation des gens du voyage pour l'ensemble du territoire et préciser à l'issue les initiatives à prendre</p>	<p>Pilote : Education Nationale Partenaires : Gadgé, CCAS, SDSEI et chefs d'établissement</p>	Disposer d'une photographie précise de la situation pour tous les sites du territoire confrontés à la présence pérenne des gens du voyage.	

CC DES LUYS EN BÉARN - ÉTAT DES LIEUX



INDICATEURS GÉNÉRAUX

- 66 communes
- 28 191 habitants (2016) soit 4% du département
- Aucune commune de plus de 5000 habitants
- 1 commune de plus de 4000 habitants : Serres Castet (4244)
- Estimation du public : difficile à évaluer : population mobile en errance autour de l'agglomération paloise
- 2 SDSEI : Pays des Gaves et Est Béarn
- Services communautaires dédiés : non. ■



ÉQUIPEMENTS ET LIEUX DE VIE

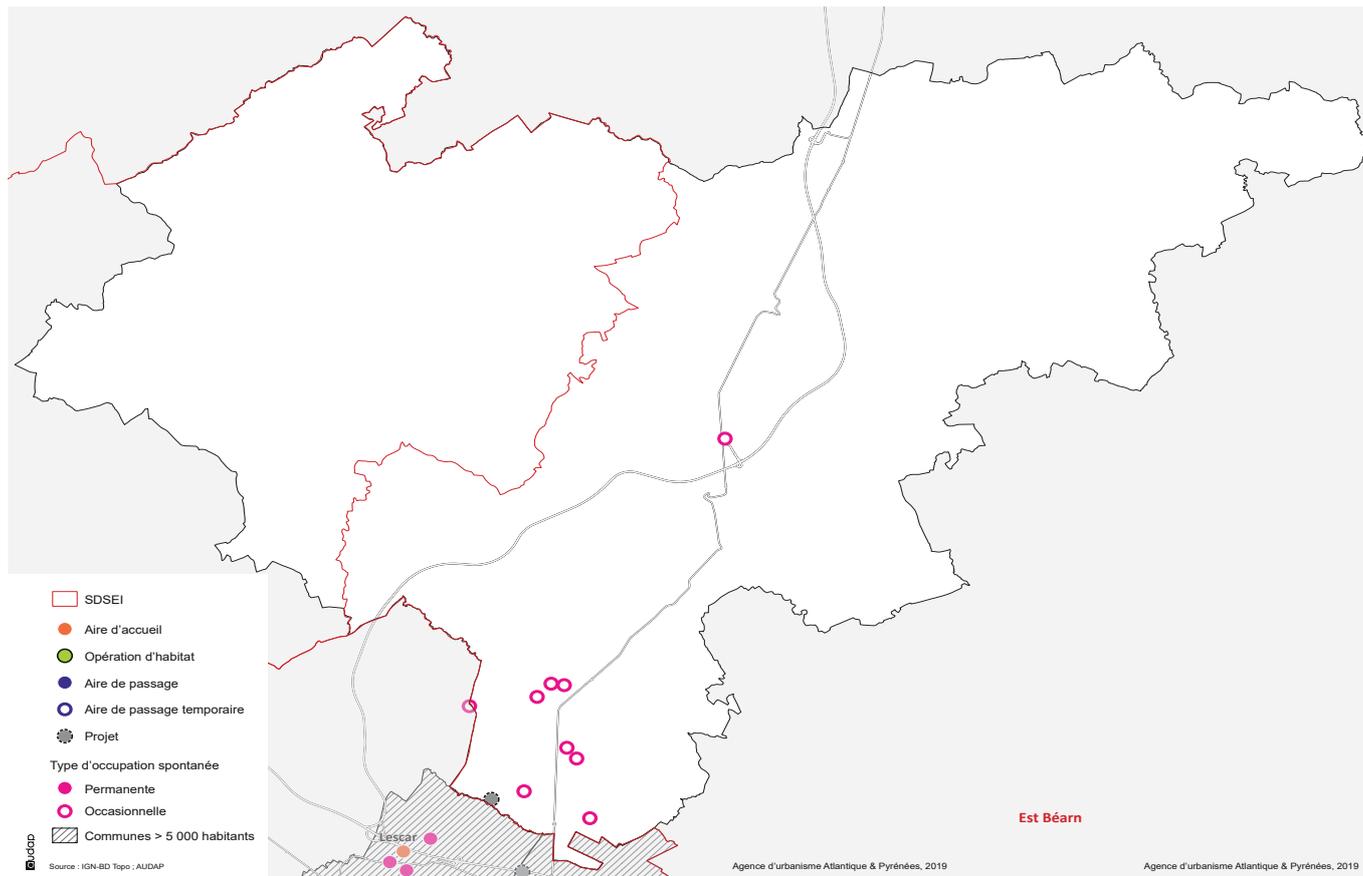
- Aires d'accueil : 0
- Aires de grand passage : 0
- Opérations d'habitat : 0
- Occupation hors site officiel : 8 occupations occasionnelles. ■



BESOINS ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC QUALITATIF

- Présence de petits groupes familiaux notamment au sud du territoire (Serres Castet, Sauvagnon, Montardon)
- Aucun équipement d'accueil : une aire devait être réalisée selon le SDAGV 2011/2017 mais le choix s'est porté sur des terrains familiaux à réaliser sur la commune de Sauvagnon
- Le passage se fait de manière très ponctuelle l'été et toujours au sud du territoire, une corrélation a été faite avec le rassemblement de Lourdes
- Aucun équipement de passage pour répondre à ces demandes
- Seule la commune de Garlin est concernée par la sédentarisation
- De l'occupation illicite ponctuelle en lien avec de l'itinérance locale ou des passages estivaux (de 20-30 à plus de 100 caravanes)
- Le projet de Sauvagnon est en difficulté suite à l'appréciation des services de l'Etat quant au plan d'exposition au bruit de l'aéroport
- L'intercommunalité conserve sa volonté de réaliser un équipement pour les gens du voyage. ■

CC DES LUYS EN BÉARN - ÉTAT DES LIEUX



CC DES LUYS EN BÉARN - ACTIONS



POINTS FORTS

- Une volonté politique affirmée pour améliorer les conditions d'accueil et être en cohérence avec le schéma départemental
- Très peu de populations ancrées sur le territoire
- Une articulation efficace et suffisante pour répondre aux besoins avec le service social de droit commun
- Volonté politique pour chercher des solutions mais besoin d'un accompagnement de l'Etat. ■



PISTES D'AMÉLIORATION

- Disposer de solutions pour gérer les stationnements illicites occasionnels (errance et grands passages)
- Souhait de voir se développer des échanges entre EPCI sur les pratiques, les solutions etc. ■